



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du mercredi 30 octobre 2013
PRESIDENCE : Monsieur Didier Kvicinsky

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 21/2013 concernant

**Demande de crédit de Fr. 701'000,-- pour la
réalisation d'un giratoire au centre du village
pour favoriser notamment le passage du bus TPN 10.810**

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion et de la commission ad hoc,

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 21/2013 par

22 OUI - 2 NON - 1 ABSTENTION

soit :

1. D'adopter le préavis d'investissement N°21/2013, tel que présenté,
2. De lui accorder dans ce but un crédit de Fr. 701'000,--,
3. De financer ce montant de la manière suivante :
Fr. 391'000,-- par la participation du Conseil régional,
Fr. 310'000,-- par la trésorerie courante,
4. D'amortir cet investissement de Fr. 310'000,-- sur une période de 15 ans à raison de Fr. 20'650,-- par année, la première fois au budget 2010, par le compte 430.331.1.

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 30 octobre 2013.

Le Président
Didier Kvicinsky



La Secrétaire
Déborah Parnet